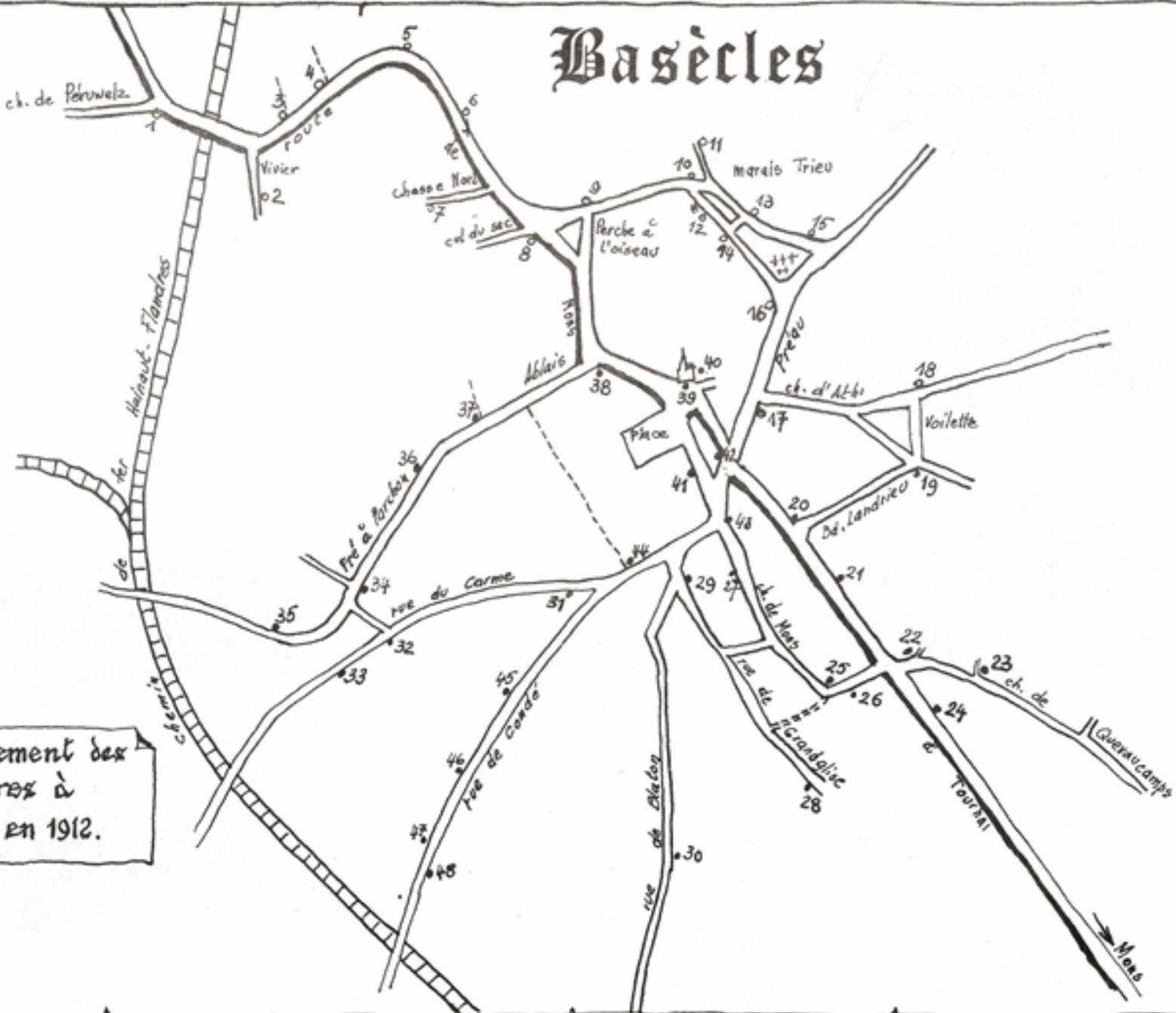




Basècles



emplacement des
réservoirs à
pétrole en 1912.

J.L.82

OÙ L'ON PARLE DES RÉVEILLÉS A PÉTROLE DU BASÈCLES 1900...

On peut déplorer la disparition progressive des arbres qui ornaient et protégeaient la grand'place de notre bon vieux village de Basècles... Mais il faut se féliciter de la magnificence de l'éclairage artificiel qui inonde cette place publique ainsi que toutes les rues de l'agglomération à l'heure d'aujourd'hui.

Certes, ce ne fut pas toujours ainsi!

Il est même difficile aux gens de notre époque de se représenter la noirceur des ténèbres planant jadis sur les rues dès la tombée de la nuit!

Ceux d'entre nous qui connurent les années d'occupation peuvent s'en faire une idée en se remémorant les impositions impératives de l'occultation. Pas d'éclairage de rue, pas de filtration de lumière par les fenêtres et abat-jour occultés : l'Ordre nouveau nous avait reportés quelque cinquante ans en arrière pour le moins! En effet, les Allemands espéraient à l'aide de ce black-out total supprimer, pour les aviateurs alliés, toutes possibilités de repérage au cours des raids de nuit. On aime croire que pareille époque est à jamais révolue! Et pourtant si les difficultés actuelles en matière d'énergie empiraient, il faut craindre qu'une restriction indispensable n'amène sinon la suppression du moins une modération appréciable de l'éclairage public, des illuminations de vitrines de magasins... L'éclairage que nous connaissons actuellement nous paraîtrait nettement insuffisant s'il était seulement diminué d'une moitié de sa puissance. Mais l'habitude étant une seconde nature, dit-on, la population s'y adapterait sûrement...

Perspectives pessimistes que nous ne connaissons pas (mais non, mais non!) mais qui portent à la réflexion. Personne n'oserait affirmer que nos aïeux étaient satisfaits de leurs écriennes à la lueur du feu ouvert, si agréable pourtant, que les cultivateurs attardés par leurs travaux des champs ne pestaient pas contre la lueur tremblotante de la lampe à pétrole... Et que pensait le cycliste d'antan quand l'eau de sa lanterne à carbure se gelait les soirs d'hiver, interrompant toute production de gaz?

Poncifs que tout cela, direz-vous. Bien sûr, mais quand même!

Le touriste qui visite Versailles peut-il s'imaginer un des grands bals donnés sous Louis XIV dans la merveilleuse galerie des glaces du château? C'était certainement fort différent de ce qu'un film de cinéma, si réaliste soit-il, peut essayer de nous restituer! On aurait pu voir les invités du Roi dans leurs somptueux atours et les belles dames aux décolletés voluptueux s'agiter dans la pénombre fumeuse et nauséabonde des innombrables chandelles, fussent-elles de cire d'abeille et fichées dans des candélabres de vermeil.

*

*

*

La curiosité nous poussant, il convient de s'enquérir du mode d'éclairage qui dissipait les ténèbres des rues de ce Basècles du début du siècle avec ses nombreuses carrières si dangereuses le soir.

Déjà en 1968 je m'en étais informé auprès d'un ancien artisan baséclois, Monsieur Lucien Hermans-Wilpart, ferblantier-plombier-zingueur de son état, dont le père, Monsieur Jules Hermans-Cardon, s'occupa de l'allumage et de l'entretien des réverbères communaux jusqu'à l'installation de l'éclairage électrique dans les rues de la commune.

Jules Hermans effectua ces travaux avec l'aide de ses enfants Camille, Maurice, Mathilde, Lucien et Fernand.

Sur le registre aux délibérations du Conseil communal, on lit à la date du 28 août 1897 que "Monsieur Hermans-Cardon touchera 0,30 et 0,35 francs par réverbère et par nuit d'entretien".

Cette différence de prix peut probablement s'expliquer par l'inégalité de l'éloignement du centre de la commune mais aussi par les types de réverbères.

Certains de ces réverbères étaient juchés en haut d'une colonne en fonte fixée sur une base en pierre par quatre boulons; la hauteur totale étant d'environ 4 mètres. Une barre transversale permettait d'y appuyer l'échelle de 4m50 que l'allumeur transportait.

D'autres réverbères, les plus nombreux, étaient fixés par consoles sur les façades, les pignons ou les coins de bâtiment de façon à diffuser un éclairage optimun, surtout à l'embranchement des diverses rues et sentiers.

L'habitable vitré du réverbère, la lanterne, contenait une lampe à pétrole rustique. L'allumeur connaissait parfaitement la quantité de pétrole nécessaire pour assurer la lumière pendant toute la nuit et possédait à cet effet une "mesure", sorte de bidon en fer blanc à bec verseur. Pour les remplacements de lampes en vue de l'entretien, l'allumeur était également muni d'un panier en tôle permettant de placer huit lampes. En cas de casse, de déféctuosité du mécanisme de la mèche ou de remplacement et préparation de celles-ci, les lampes étaient transportées à l'atelier de l'entrepreneur et immédiatement remplacées par d'autres en bon état. En principe il n'y avait donc jamais de panne d'éclairage public.

ARTICLES D'ÉCLAIRAGE
ENTREPRISE
D'ÉCLAIRAGE AU PÉTROLE
Baignoires et Bains de siège
CISEAUX
COUTEAUX, CUILERS ET
FOURCHETTES

Jules HERMANS-CARDON

Ferblantier-Plombier-Zingueur

Grand'Route, à BASÈCLES (Hainaut)

ENTREPRISE DE VOITURES
ET GOUTTIÈRES
ARTICLES DE MÉNAGE
EN FER BATTU,
ÉMAILLÉ, DÉCORÉ ET
GALVANISÉ
Pompes de tous systèmes

Sur le coin gauche de cet en-tête de facture d'avant l'an 1900, on peut lire "entreprise d'éclairage au pétrole". (La composition de ce libellé provenait de l'imprimerie L'épave à Basècles.)

Pour situer sur une carte sommaire des rues de Basècles en 1912 les différents emplacements de ces réverbères j'ai sollicité l'aide de mon vieil ami Joseph Dufrasnes, ancien garde-champêtre du village, dont la mémoire est particulièrement fidèle.

Ainsi, l'inventaire ci-dessous doit sûrement être très proche de la réalité de 1912; les numéros permettront de se repérer sur la carte.

Emplacement des réverbères à pétrole en 1912 :

A. Route de Mons à Tournai :

1. Sur l'habitation n°2 occupée anciennement par Edouard Nys (propriété M. Battaille) et éclairant l'entrée du chemin de Péruwelz;
2. En descendant le chemin des Près, après le moulin à eau, sur le pignon du bâtiment du meunier Coxyns-Foucart;
3. En face du Vivier, sur la façade de la brasserie Manfroy (ferme actuelle);
4. Au coin de la ruelle Dubrunfaut, éclairant le début du sentier de Basècles allant à Thumaide en passant par la station de Basècles;
5. Sur le coin du café actuel "au court tournant" à proximité de la ferme Saint-Martin;
6. Un réverbère sur pied sur une parcelle de terrain, près du bord de la Verne au lieu-dit "Pont Monvendeur";

B. Chasse Noel :

7. Face à la tannerie Vanderstichelen (qui n'existait pas encore en 1912);

C. Cul du sac :

8. Au début de la rue;

D. Perche à l'oiseau :

9. Près du cabaret dit "Au pont d'amour";

E. Marais Trieu (devenu Place de la Victoire après la guerre 14-18) :

10. Un réverbère sur pied près de la chapelle Notre-Dame de Lorette;
11. Sur le mur de clôture du parc Daudergnies dans le chemin ombreux, un peu plus loin que l'entrée du château;
12. A proximité de la maison Martin Querson;
13. Sur la façade de l'habitation Gérard Gras (dit Gérard Nanette);
14. Sur la ferme de Victor Duelz (dit Victor Berthe);
15. Sur l'habitation d'Augustin Place (dit Gustin Pagnon);
16. Sur la maison Victor Dubuis (dit Victor Masseure);

F. Rue des Préaux (devenue rue Emile Royer depuis 1918):

17. Sur le coin du pignon donnant sur le début de la rue d'Ath de l'ancien complexe des bâtiments de la Coopérative et de la Maison du Peuple;

G. Rue D'Ath (une partie est devenue rue Gaston Destrebecq après la guerre 40-45; la rue d'Ath reprend après la jonction avec la Voilette) :

18. Sur la façade du café au "Blanc piac";
19. Au coin du boulevard Landrieu et de la Voilette sur le pignon de la maison Joseph Sarot (dit Joseph du Mandier);

H. Route de Mons à Tournai (section dite du Pavé) :

20. Sur le pignon de la maison François Fourez au coin du boulevard Landrieu;
21. Sur la marbrerie Pierre Joseph Masson;
22. A l'embranchement de la rue de Quevaucamps, au coin du pignon de la maison Victorien Delépine;

I. Chemin de Quevaucamps (lieu-dit la Bruyère) :

23. Sur la façade de la ferme "La Lune" de Joseph Dufrasnes (père d'Alfred, instituteur à l'époque);
24. Sur la maison du "Gardignié";

J. Chemin de Mons :

25. Sur la façade de la maison Fernand Museur;
26. Sur une maison en retrait (Jean-Baptiste Degand et Léon Landrieu exploitaient une carrière et un four à chaux), à la "déglitance Mamach";
27. Sur la façade du bâtiment Baptiste Destrebecq (dit Tamboureu);

K. Rue de Grandglise :

28. A proximité de la carrière Thimotée-Place, sur le pignon de l'habitation d'un forgeron, éclairant la rue de Grandglise et les chantiers de carrière;

L. Place Verte (devenue Place Emile Vandervelde) :

29. Sur la première maison de la rue de Grandglise, éclairant donc les débuts de cette rue et de la rue de Blaton;

M. Chemin de Blaton :

30. Avant d'arriver à la carrière Legrand Isidore (dit Zidôr Colas) aux environs de l'emplacement de la cabine électrique actuelle;

N. Rue du Carme :

31. Sur la façade de la maison Célestin d'Ath, n°6 (dit Rouss' du Bec) où il y avait une entrée de chantier de carrière;
32. Sur la maison (dite de Joseph Canette) en face de la Chasse Gérard;
33. Avant le four dit "des Borains" sur la maison Louis Dulieu (ou François Pirotte);

O. Rue Pré-à-Parchon :

34. Sur la grange de Georges Bocquet (dit Noré Marchand)
35. Sur le coin de la maison Etienne Duelz (dit Etien'Poline) éclairant le "coin à k'tchiés";
36. Sur la maison Gaston Boite (dit Fouan) ou peut-être la maison adjacente;
37. Pour éclairer le coin du sentier des Prés, sur la maison Joseph Boite (dit Joseph Jules Polite);

P. Grand'rue :

38. Sur la façade de l'actuelle poissonnerie, éclairant l'Ablais (rue des Déportés) et la rue Octave Battaille;
39. Sur l'église;
40. Derrière l'église, sur la façade du presbytère;
42. Sur le pignon de l'habitation Dufourny-Pierre (dit Piér-erno);

Q. Rue Basse :

41. Sur la façade Louis Hermal (dit Louis del'choc);

R. Rue de Condé (le début après la rue Basse est devenu : rue Alfred Gors, martyr de Breendonck);

43. Sur la façade de la Cantine de la brasserie Bleu;

44. Coin de la ruelle Discart conduisant à la Porte-à-Camp (maison démolie lors du raccordement de la rue des Déportés à la rue de Condé par une rue);
45. Sur la façade de la maison Van Brabant-Vincent;
46. A proximité de la carrière Bernard (dite trau des pauf') en face de l'habitation de l'auteur, où bifurquaient les voies du chemin de fer industriel des carrières;
47. Sur le pignon des écuries Mullie (par la suite marbrerie-carrières Edmond Roland);
48. Sur la façade d'une annexe du château Charles Vincent à front de rue;

(Voir aussi Jean Leblois, Basècles bâti sur roc, chapitre Eclairage public, pp. 23-27.

Jean LEBLOIS.

